UNE TEMPÊTE DÉCHAINÉE SUR NICE

Les dégâts causés par l'ouragan

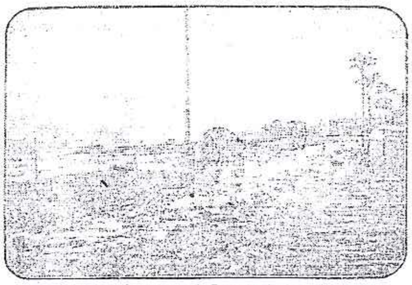

Un coup de mer sur la Promenade des Anglais

Au cours de l'avant-dernière nuit et dans la matinée d'hier, un ouragan d'une violence telle, qu'il est heureusement rare d'en voir sous notre ciel privilégié, s'est abattu sur notre ville, causant de sérieux dommages matériels.

Depuis plusieurs jours, le temps était pluvieux et maussade, mais brusquement, dans la nuit d'avant-hier, le vent se déchaîna avec furie : des cheminées, des persiennes furent arrachées, des corniches tombèrent : au milieu des sifflements du vent, on entendait de tous côtés la chute d'objets les plus divers, précipités sur les chaussées ou dans les cours.

Dans la matinée d'hier, vers 8 heures, sans que le vent diminuât de violence, un orage terrible éclata, tandis que le ciel était zébré d'éclairs, la grêle tomba dru, puis la pluie reprit et une véritable trombe d'eau s'abattit sur notre ville.

Les égouts ne pouvant suffire refoulèrent, et la chaussée, inondée, devint bientôt absolument impraticable. De nombreuses caves furent envahies par les eaux, surtout dans le 3e arrondissement.

Au magasin de « Old England », les ateliers situés en sous-sol furent complètement noyés, des pièces d'étoffe, des outils furent détériorés par l'eau et la boue, et, après un travail d'une journée entière, les pompiers n'étaient pas parvenus à réaliser l'assèchement.

A l'Hôtel des Négociants, rue Pastorelli, et à l'Hôtel des Deux-Mondes, les cuisines furent envahies.

A l'Usine Electrique de la rue Deloye, les machines durent arrêter leur fonctionnement.

A l'imprimerie située au n. 9 de la rue Biscarra, qui se trouve sur une cour en contrebas, les ateliers furent envahis par l'eau qui atteignit 25 centimètres de hauteur.

Il en fut de même à l'Asile Evangélique, ruelle des Prés, à l'Hôtel de New-York, avenue du Maréchal-Foch, au Palais de Justice, où l'audience de la 1re Chambre du Tribunal Civil dut être transférée dans la salle des délibérations, la salle des jugements ayant été rendue absolument impraticable par suite d'infiltrations.

La place Cassini formait une véritable lagune sur laquelle apparaissaient seulement quelques îlots.

Les menus accidents se reproduisirent en un trop grand nombre d'endroits pour qu'il nous soit possible de les nommer tous. Signalons toutefois les deux plus graves : dans le 5e arrondissement, la toiture de l'immeuble portant le n. 5 de la rue Diderot fut arrachée par le vent et l'appartement supérieur fut absolument dévasté par la pluie ; rue Foderé, l'entrepôt de la sucrerie de la Préfecture a eu tous ses sols envahis par l'eau ; des dégâts importants sont hélas probables, de nombreux sacs de sucre étant restés sous l'inondation.

Au bord de la Mer

Sous la violence du vent, la mer ne tardait pas à se démonter, et dans la matinée le spectacle de la promenade des Anglais et du quai des Etats-Unis était des plus impressionnants. Les vagues, venant de la haute mer, se précipitaient à l'assaut du rivage, grimpant par dessus les galets et venant se briser à hauteur de la chaussée qu'elles inondaient de leur écume.

Vers 3 heures, la mer déjà si furieuse prenait un aspect plus menaçant encore et de 8 à 10 heures, elle envahit la promenade, projetant les galets sur la chaussée, inondant les caves des maisons voisines.

Les vagues sévissaient particulièrement sur deux points : au Pont-Magnan, à hauteur de la rue Bosa-Bonheur, à l'endroit où se poursuivent les travaux de soutènement, et à hauteur du Monument Farbor, qui fut pendant longtemps assiégé par l'eau.

Les habitants du quartier n'avaient jamais vu la mer atteindre une telle hauteur.

On imagine les dégâts produits. Depuis Carras jusqu'à la Californie, les deux routes, celle du bord de mer et la route de France, étaient envahies par les graviers. L'eau recouvrait les jardins environnants et s'épandait partout. A un moment, les vagues purent atteindre jusqu'au chemin de Caucade.

La circulation fut interrompue pendant toute la matinée et une grande partie de l'après-midi. Les tramways n'allaient que jusqu'à Carras.

Pendant qu'un service d'ordre était assuré par M. Grisoni, commissaire du 6e arrondissement, les services de la voirie et la Compagnie T. N. L. envoyaient, à Carras, des équipes d'ouvriers pour déblayer les routes et la voie du tramway. On peut juger du travail qu'eurent à accomplir ces ouvriers lorsque l'on saura que sur une longueur de près de 400 mètres, les routes étaient encombrées d'une couche de près de cinquante centimètres de hauteur de gravier et de sable.

Le tramway qui se trouvait à Cagnes depuis la veille, ne put rentrer à Nice qu'à 4 h. de l'après-midi.

Les travaux furent accomplis sous la surveillance de M. Bovis, de la voirie, et M. Gius, chef des travaux à la Compagnie des Tramways.

Sur les lieux s'étaient rendus M. Orizet, adjoint au maire, et M. Lemonnier, directeur de la Compagnie des Tramways.

La mer, en se retirant peu à peu, permit, dans l'après-midi, de poursuivre activement le déblaiement qui sera complètement terminé ce matin.

De sérieuses perturbations furent apportées dans le service des trams qui durent même s'arrêter complètement entre 8 heures et demie et 10 heures et demie, les caniveaux ayant été envahis par l'eau.

Les services télégraphiques et téléphoniques furent également suspendus durant toute la matinée.

Félicitons en terminant nos pompiers qui prodiguèrent sans compter leurs efforts : appelés de tous côtés à la fois ils se multiplièrent et c'est bien souvent à leur rapide intervention que l'on doit de n'avoir pas à signaler d'accidents encore plus graves.

En quelques heures, Nice a connu les horreurs de la tempête et de l'inondation et cela sans que rien ait pu faire prévoir l'approche de ces deux fléaux. Toutes les précautions furent néanmoins prises à temps, les efforts collectifs et individuels furent innombrables et il faut nous féliciter de n'avoir à enregistrer que des dégâts matériels et sans déplorer aucun accident de personnes.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui, mercredi 7 janvier 1920, 7e jour de l'année ; 358 à venir.
— Lune : dernier quartier, le 13 ; nouvelle, le 21.
— Soleil : lever, 7 h. 43 ; coucher, 4 h. 06.
— Aujourd'hui : Sainte Mélanie.
— Demain : Sainte Lucienne.
Ephémérides. — 1715 : Mort de Fénelon, un de nos meilleurs écrivains.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

AUJOURD'HUI

CONSEIL MUNICIPAL

LA SÉANCE DU 3 JANVIER

Publiques. Propositions Ferraud, concessionnaires. Pensions de retraite. Demandes de MM. Magnan et Paschetta, vétérinaires inspecteurs de l'Abattoir ; Droits de place sur les marchés. Avis après enquête ;

Mont-de-Piété. Modification aux statuts du personnel ;

Promenade des Anglais prolongée. Entreprise Giraudi ;

Vote de crédits additionnels (Exercice 1919).

METHODE JAQUES DALCROZE. — Rythmique, Plastique animée, Solfège, Improvisation au Piano. Miss Mellor, prof. dipl., 74, avenue Saint-Lambert.

LES ALSACIENS-LORRAINS. — Dans sa réunion statutaire du 5 janvier, la Société amicale des Alsaciens-Lorrains des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco a procédé au renouvellement de son bureau qui est constitué comme suit :

LE SAVOY-PALACE

HOTEL RUHL

Thé dansant de 4 à 6 heures

HOTEL NÉGRESCO

Thés Dansant

Tous les jours, de 4 à 6 heures

LES TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Nice

FAITS DIVERS

L'élégant Monsieur et la jolie blonde

IL LUI VOLE SES BRACELETS ET PREND LE TRAIN

La tentative criminelle de la rue Vernier

Le platrier Guintini a demandé à être soumis à un examen mental

Garages cambriolés

Quatre garages ont été cambriolés au cours de l'avant-dernière nuit

LE GATEAU DES ROIS

MAGASIN CAMBRIOLÉ

Avis et Communications

CONVOCATIONS SPORTIVES

Les Spectacles

COURRIER DES THEATRES

THEATRE DE L'OPERA

CASINO MUNICIPAL DE NICE

JETÉE-PROMENADE.

CASINO DES VARIÉTÉS.

ELDORADO-CASINO.

TRIANON-CASINO.

RALLYE-DANCING-CLUB

ROYAL-CONCERT.

CASINO DE MONTE-CARLO

COURRIER DES CINEMAS

ETAT-CIVIL DU 6 JANVIER 1919

Publications de Mariages du 6 Janvier

POMPES FUNÈBRES

AVIS DE DÉCÈS

REMERCIEMENTS

DENTIST
NICE - Palais des Fleurs
TRANSFORMATION DE TOUS DENTIERS
Même Maison : PARIS
H. FRENKEL

DALTY PASTILLES

Batterie Masséna
5.50

LE plus vaste établissement thermal de Nice
A. DAVIOT, PALAIS DE L'HYGIÈNE

GYNALINE
des Laboratoires Français des Produits Hygiéniques « RETJO »

REPOUSSE CERTAINE DES CHEVEUX

LAUTNER Fils
ACHÈTE TRÈS CHER BIJOUX
1, Place Masséna, 1, Nice

GRIPPE, TOUX
PATE et SIROP de NAFÉ DELANGRENIER

P. BOFFA

PARFUMERIE HYALINE
HYALOMIEL

Agence GARAC

GIBERT Expert est acheteur
de beaux BIJOUX Brillants Perles Pierres fines
52, RUE GIOFFREDO (1er étage) — NICE

Charvet
EXPERT
4, Rue Paul-Déroulède
NICE
ACHÈTE BIJOUX BRILLANTS PERLES ARGENTERIE

VILLA A VENDRE

BIJOUX Monte-Carlo
Jean PACCHIOTTI

DOLY
ACHÈTE et VEND au plus juste prix OCCASIONS

A LOUER

MOBILIERS
PARIS-MEUBLES

Docteur A. Meier
Médecin-Dentiste

PROPRIÉTÉ

AUTO ECOLE LA RAPIDE

Achat et Vente de Propriétés

Teignez vous-mêmes vos vêtements
S.I.R.

LES GRANDES AFFICHES
P. GARABELLO
47, Avenue de la Victoire - Télép. 39-40

CHARLES Expert, achète AU MAXIMUM
BIJOUX
BRILLANTS - PERLES
5, PLACE MASSENA